

Pour l'élève Nom :

## SORTIES SCOLAIRES, PHOTOGRAPHIES ET DROIT A L'IMAGE.

Prénom:

Classe d'entrée:

Père :	Mère:	Tuteur:	Elève majeur :
SIGNATURE de			
	quelles la participation de	le lycée peut organiser sur le tous les élèves concernés est se d'orientation etc)	•
NON			
OUI			
L'élève peut-il être pris	en photo individuellen	nent pour utilisation stricter	ment administrative?
	lève n'est obligé de pose	er la photo de classe et des per sur la photo collective (d	
de l'élève ainsi qu'une ph trombinoscope du lycée e enfant est élu au conseil d être affiché en Vie Scola payer pour les photos	noto de classe. La photo et dans sa fiche informa de la Vie Lycéenne ou au ire pour que les camaracindividuelles à usage z le signaler ci- dessous	ohe scolaire fera en septembrindividuelle sera collée sur sa tique à usage strictement into Bureau de la Maison Des L des qu'il représente l'identifi interne. Si vous refusez que t fournir à l'inscription 2 p	a carte de lycéen, dans le terne au lycée. Si votre ycéens, son portrait peut ent. Vous n'aurez rien à u'il soit pris en photo
NON			
OUI			
<b>DROIT A L'IMAGE :</b> L'élève peut - il être pris en photo pour le site et le journal du lycée , la presse locale, lors de concours sportifs ou professionnels, lors de représentations artistiques, lors de sorties scolaires, lors du carnaval? Entourez votre choix.			
	•	de l'élève au lycée Chaptal ables légaux le renseignent et	,